



Pietro Perrino  
Secrétaire général

**PAR COURRIEL**

Montréal, le 16 septembre 2019

**Objet : Votre demande d'accès à l'information  
N/D 032 142 000 / 2019-2020\_022 / Version amendée**

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 18 août dernier par courriel et comme formulée, vous désirez :

- *Obtenir copie de tout document que détient la SQDC et me permettant de voir que des clients qui ont consommé ou utilisé des produits de la SQDC affirment subir divers problèmes de santé tels dépressions, psychoses ou autres types de problèmes de santé incluant santé mentale et ce depuis l'ouverture et la légalisation de marijuana en octobre 2018 à ce jour, le 18 août 2019. Exclure seulement renseignements personnels.*
- *Obtenir copie de tout document me permettant de voir toute forme de compensations financières versées à des compagnies ou clients faisant des affaires avec la SQDC depuis son ouverture en octobre 2018 à ce jour, le 18 août 2019. Indiquer la valeur de chacune des compensations financières, la ou les raisons, date et valeur de chacune de ces compensations versées aux firmes et ou clients.*
- *Obtenir copie de tout document me permettant de voir les salaires versés aux employés et cadres des SQDC depuis l'ouverture en octobre 2018 à ce jour, le 18 août 2019. Incluant bonis, cadeaux, avantages financiers, primes, primes de rendements et bonis/bonus.*
- *Obtenir copie de tout document incluant statistiques/données me permettant de voir les effectifs de tous les employés/cadres des SQDC depuis l'ouverture en octobre 2018 à ce jour, le 18 août 2019. Ventiler par mois si possibles depuis l'ouverture à ce jour, le 18 août 2019. (Tous les SQDC) (Si possible mettre en format Excel csv au besoin et par courriel si possible)*

Tout d'abord, nous ne détenons aucun document répondant à votre première demande. Concernant votre deuxième demande, nous vous informons qu'aucune compensation financière n'a été versée par la SQDC à ses clients ou ses fournisseurs. La SQDC n'est pas en défaut des obligations découlant de ses ententes contractuelles.

Ensuite, depuis l'ouverture de la SQDC jusqu'au 17 août 2019, la valeur totale des salaires versés par la SQDC s'élève à 5,026 K\$ pour ses employés et à 3,137 K\$ pour ses cadres, ces derniers incluant les directeurs et les directeurs adjoints de succursales.

Pour fins de clarté, veuillez prendre note que les employés et cadres de la SQDC n'ont droit à aucun boni de performance.

Finalement, vous trouverez ci-après un tableau exposant le nombre d'employés de la SQDC depuis son ouverture jusqu'au 19 août 2019, ventilé par mois :

Date	Nb d'employés
17 octobre 2018	323
18 novembre 2018	294
16 décembre 2018	288
21 janvier 2019	280
18 février 2019	277
18 mars 2019	299
15 avril 2019	303
13 mai 2019	336
17 juin 2019	338
15 juillet 2019	341
19 août 2019	420

Vous pouvez en appeler de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez, l'expression de nos sentiments distingués.

Responsable de l'accès à l'information,

Pietro Perrino

PP/nv  
Pièce jointe